



Présidence : Belgique

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(602ème séance plénière)**

1. Date : Mardi 28 mars 2006

Ouverture : 15 h 05
Clôture : 16 h 10

2. Président : M. B. de Crombrughe

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/Documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DE L'ENVOYE SPECIAL DU
SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU POUR LE
PROCESSUS DE DETERMINATION DU STATUT
FUTUR DU KOSOVO, LE PRESIDENT
MARTTI AHTISAARI

Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le processus de détermination du statut futur du Kosovo (PC.DEL/291/06 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/294/06 OSCE+), Géorgie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Moldavie et de l'Ukraine) (PC.DEL/295/06 OSCE+), Canada (PC.DEL/292/06 OSCE+), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/296/06), Arménie, Norvège (PC.DEL/297/06), ex-République yougoslave de Macédoine, Albanie (PC.DEL/293/06 OSCE+), Autriche-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; la Croatie, pays candidat ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/300/06), Serbie-Monténégro (PC.DEL/298/06 OSCE+), Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 30 mars 2006 à 10 heures, Neuer Saal